
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2017-2018

21 FÉVRIER 2018

PROPOSITION DE RÉOLUTION

RELATIVE À LA FORMATION DES ÉLÈVES DU DERNIER DEGRÉ SECONDAIRE EN
MATIÈRE DE RÉANIMATION CARDIAQUE(1)

—

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

—

(1) Voir Doc. n°475 (2016-2017) n°1 et 2.

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

- Considérant que la Fédération Wallonie-Bruxelles, via le Pacte d'Excellence veut promouvoir la citoyenneté et la santé ;
- Considérant le nombre important de victimes d'un arrêt cardiaque en Belgique ;
- Considérant l'étude menée par la BeHRA concluant à un impact significatif en termes de vies sauvées grâce à une formation adéquate à la réanimation cardiaque ;
- Considérant le montant très peu élevé qui serait à financer afin d'équiper chaque école du matériel de formation indispensable ;

- Considérant le moment adéquat puisque La BeHRA vient de consacrer sa 8ème semaine du rythme cardiaque, du 29 mai au 2 juin, à la mort subite ;

Demande au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

- D'inciter les établissements à proposer, aux moments qu'ils jugent les plus opportuns, une formation à la réanimation cardiaque à raison d'une heure en 5^e année et en 6^e année de l'enseignement secondaire ;
- De financer cette formation par le biais d'une subvention / dotation spéciale versée à chaque établissement qui déciderait de s'impliquer dans ce projet.